BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 239

31 – HAUTE-GARONNE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE TOULOUSE

Ventes et cessions

387 972 060 RCS Toulouse.
ECOLE VIDAL.
Forme : Société par actions simplifiée.
Capital : 10000.00 EUR.
Adresse : 11, rue du 11 Novembre 1918, 31300 Toulouse.
Précédent propriétaire : 415 146 778 RCS Toulouse. **VIDAL FORMATION DÉVELOPPEMENT.**
Oppositions : Article L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : Avis au Bodacc relatif au projet commun de fusion nationale. Société absorbante : ECOLE VIDAL Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 11 rue du 11 Novembre 1918 31300 Toulouse Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 387972060 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Société absorbee : Vidal Formation Développement Forme : Société par actions simplifiée Adresse du siège : 23 rue Gabriel Péri 31000 Toulouse Capital : 10000.00 EUR Numéro unique d'identification : 415146778 Lieu d'immatriculation : Toulouse. Evaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : actif de 980185.00 EUR - passif de 246486.00 EUR. Rapport d'échange des droits sociaux : Sur la base des valeurs réelles unitaires d'une action de la Société Absorbante, soit 4 151,99 € et d'une action de la Société Absorbée, soit 2 131,83 €, le rapport d'échange des actions est fixé à 0,5134 action de la Société Absorbante pour 1 action de la société Absorbée. En rémunération de l'apport, la Société Absorbante procédera à une augmentation de son capital de 5 380 € pour le porter de 10 000 € à 15 380 €, par création de 269 actions nouvelles de 20 euros de valeur nominale chacune. La différence entre, d'une part, la valeur des actifs apportés, à savoir 733 699 €, et d'autre part, la valeur nominale globale des 269 actions nouvelles émises par la Société Absorbante en rémunération de l'apport, à savoir 5 380 €, soit une différence de 728 319 €, constituera une prime de fusion. Date du projet commun de fusion : 30.10.2026. Date et lieu du dépôt du projet au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société ECOLE VIDAL : 30.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse). Pour la société Vidal Formation Développement : 30.10.2026 (au greffe du tribunal de commerce de Toulouse)..